

## Lu pour vous – N° 9

*Notes de lecture proposées par le secrétariat général du COR, dans un format synthétique et selon une approche pédagogique, pour mettre en avant différents travaux d'analyse, en France et à l'étranger, sur la question des retraites et du vieillissement.*

*Ces notes de lecture ([disponibles sur le site du COR](#)) n'engagent pas le Conseil.*

### ► Will Millennials Be Ready for Retirement?

*Alicia H. Munnell et Wenliang Hou*

#### [CRR Brief 18-2](#)

L'épargne-retraite, qu'elle soit professionnelle ou individuelle, est un élément essentiel de la politique de retraite aux États-Unis car la *social security* (régime obligatoire public) offre des niveaux de pension relativement limités en comparaison des pays européens continentaux notamment. Cette étude compare la situation des *Millennials* – ou génération Y (l'ensemble des personnes nées entre 1980 et l'an 2000) – à celle des générations précédentes à travers un certain nombre de critères (niveau d'études, de revenus, accès à une couverture maladie, niveau d'endettement, etc.). Il ressort de l'analyse que les *Millennials* sont plus instruits et devraient avoir une situation financière plus favorable que celle des générations précédentes aux mêmes âges. Cependant, un marché du travail peu dynamique depuis leur entrée dans la vie active et le gonflement de la dette liée aux études auraient ralenti la progression de leur situation (ils se sont mariés ou ont été propriétaires immobiliers plus tardivement que les générations précédentes notamment) ; ils seraient également beaucoup moins préparés à la retraite que les générations précédentes, à un moment où le système de retraite (public et privé) est sous pression (retournement démographique, crise financière). Leur situation future dépendra de leur capacité à épargner pour leur retraite, des taux d'intérêt sur les marchés financiers, de leur

capacité à travailler plus longtemps, mais également des politiques publiques développées pour les soutenir (maintien d'une couverture adéquate par la *social security*, extension des retraites professionnelles, etc.).

### ► The Rate of Return on Everything, 1870-2015

*Oscar Jordà et alii*

#### [CESifo Working Paper No. 6899](#)

Cet article répond à l'une des questions fondamentales qui préoccupent la pensée économique moderne depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle : quel est le taux de rendement réel global du capital ? Est-il plus élevé que le taux de croissance de l'économie et, dans l'affirmative, de combien ? Quels actifs ont les meilleurs rendements sur le long terme ? Les auteurs répondent à ces questions sur la base d'un ensemble de données, pour toutes les principales catégories d'actifs y compris les actifs immobiliers, qui couvrent 16 économies avancées de 1870 à 2015. Deux constatations sont particulièrement intéressantes : le taux de rendement des actions est sensiblement équivalent sur le long terme à celui de l'immobilier (ce dernier étant bien moins volatile au niveau national) ; globalement, et dans la plupart des pays, le taux de rendement du capital (+ 6 % par an en moyenne) a été deux fois plus élevé que le taux de croissance de l'économie depuis 1870 (+ 3 % par an en moyenne).

## ► **The Impact of Life-Course Developments on Pensions in the NDC Systems in Poland, Italy and Sweden and Point System in Germany**

*Agnieszka Chłoń-Domińczak et alii*

[IZA DP No. 11341](#)

Le calcul des pensions de vieillesse dans les régimes en points ou en comptes notionnels prend en compte la totalité des carrières des assurés. Les personnes à carrière interrompue et les différences dans les taux d'emploi, en particulier entre les femmes et les hommes, peuvent avoir un impact significatif sur les montants de pension. Dans ce document, les auteurs comparent les évolutions du marché du travail dans quatre pays ayant des régimes en points ou en comptes notionnels : l'Allemagne, l'Italie, la Pologne et la Suède. Il existe des différences marquées dans la participation au marché du travail dans les quatre pays : des niveaux élevés d'emploi en Allemagne et en Suède contrastent avec les faibles niveaux d'emploi en Italie et en Pologne. Dans ces deux derniers pays, il existe également un écart important entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la participation au marché du travail et les types d'emploi. Des écarts de taux d'emploi et de rémunération entre les femmes et les hommes, ainsi que des trajectoires d'emploi spécifiques aux pays, sont des causes importantes des différences dans les niveaux de pension attendus. Pour les auteurs, prolonger la vie active et réduire les écarts entre les femmes et les hommes en matière d'emploi et de rémunération sont essentiels pour garantir des pensions de vieillesse décentes à l'avenir. En conclusion, le développement de dispositifs de solidarité pour prendre en compte les aléas de carrière (droit liés au chômage, à la maladie, à l'éducation des enfants, etc.) est mis en avant par les auteurs comme une bonne pratique à développer. Cependant des dispositifs existent dans les pays étudiés mais l'étude ne les présente

pas, ni n'évalue leur importance (voir sur ce point le [7<sup>e</sup> rapport du COR de 2010](#)).

## ► **How long is too long? Long-term effects of maternity-related job interruptions on mothers' income in 10 European countries**

*Giulia M. Dotti Sani et Matteo Luppi*

[CIRCLE Working Paper](#)

Cet article vise à déterminer les effets à long terme des interruptions de travail dues à la maternité et à l'éducation des enfants sur le revenu absolu et relatif des mères durant leur carrière dans dix pays européens. En étudiant, *via* quatre vagues d'enquêtes de [SHARE](#), les durées des interruptions de travail liées aux enfants et en les associant aux inégalités de revenus aux âges ultérieurs, les auteurs concluent que les interruptions de travail de courte durée n'ont pas d'impact négatif sur les revenus de carrière des femmes. À l'inverse, les longues interruptions de travail (et l'incapacité de retourner au travail qui peut s'en suivre) ont un impact sur les revenus à long terme des femmes, en particulier dans les pays où les politiques familiales et de retraite sont limitées. Ces constats peuvent éclairer le débat sur les besoins de compensation, en matière de retraite, pour les mères de famille.

## ► **Les périmètres des dépenses de protection sociale en comparaison internationale**

*Éric Lefebvre et Sylvie Le Minez*

[Rapport du HCFiPS](#)

Le débat public fait fréquemment appel aux données internationales de dépenses de protection sociale et de la part que ces dernières représentent en termes de dépenses publiques voire de prélèvements obligatoires. Le rapport du HCFiPS vise à mieux éclairer le contenu et la portée de ces données, mais aussi à en montrer les limites lorsqu'elles sont utilisées « trop

rapidement » à des fins de comparaison internationale, dans un contexte où les évolutions de la protection sociale ont, en France comme dans d'autres pays, eu tendance à estomper ou à brouiller les frontières institutionnelles. C'est pour éviter ces écueils que le COR a publié son [panorama des pensions consacré à onze pays dont la France](#) : dix fiches thématiques présentant les caractéristiques de chaque système de retraite (périmètre des dépenses de retraite, objectifs visés, résultats obtenus par les politiques publiques en matière de niveau de vie, d'emploi, etc.), y compris les réformes depuis la crise, et onze fiches pays précisant les principales règles du régime public de retraite.

### ► L'âge moyen de départ à la retraite a augmenté de 1 an et 4 mois depuis 2010

DREES

#### [Etudes et résultats n°1052](#)

Fin 2016, l'âge moyen conjoncturel de départ à la retraite s'élève à 61 ans et 10 mois pour les personnes résidant en France (62 ans et 1 mois pour les femmes et 61 ans et 6 mois pour les hommes). Cet âge est en hausse continue depuis 2010, c'est-à-dire juste avant l'entrée en vigueur de la réforme des retraites de 2010. Depuis, en 6 ans, il a augmenté de 1 an et 4 mois, soit un peu moins d'un trimestre par an. Avant 2010, il avait légèrement diminué en raison notamment de l'instauration des départs anticipés pour carrière longue. Entre les générations 1951 et 1955, la proportion de personnes déjà retraitées à 61 ans est passée de 73 % à 34 %. Selon les [dernières](#)

[projections du COR](#), l'âge moyen conjoncturel de départ à la retraite continuerait d'augmenter : il passerait de 62 ans en 2018 à près de 64 ans à partir de la fin des années 2030 du fait notamment de la hausse de la durée d'assurance requise pour le taux plein et des entrées plus tardives sur le marché du travail.

### ► Social capital and Internet use in an age-comparative perspective with a focus on later life

*Barbara Barbosa Neves et alii*

#### [PLoS ONE 13\(2\)](#)

Les personnes âgées de 65 ans et plus sont moins susceptibles d'utiliser Internet que les personnes plus jeunes, bien que leur utilisation des nouvelles technologies augmente. Pour explorer les effets sociétaux de l'utilisation d'Internet, les chercheurs ont utilisé le capital social - concept sociologique évaluant les interactions d'un individu avec son environnement (familles, amis, participation à des activités sportives ou associatives, etc.) - comme outil analytique. On sait peu de choses sur la façon dont l'utilisation d'Internet (ou son absence) influe sur le capital social des personnes âgées. Pour combler cette lacune, les chercheurs ont sondé un échantillon représentatif de 417 adultes vivant à Lisbonne, dont 118 de plus de 65 ans. Leurs résultats semblent montrer que l'utilisation d'Internet aide à maintenir, accumuler et même renforcer le capital social des personnes âgées, avec un renforcement des inégalités sociales entre les retraités qui ont la possibilité et/ou la volonté d'utiliser Internet et les autres.

#### À propos du Conseil d'orientation des retraites

Créé en mai 2000, le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, associant notamment les partenaires sociaux, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français.

Sur l'ensemble des questions de retraite (équilibre financier, montant des pensions, redistribution, etc.), le COR élabore les éléments d'un diagnostic partagé.

Ces notes de lecture ont été préparées par le secrétariat général du COR, sous la direction de M. Pierre-Louis Bras, président du COR.